

# LE SAHEL DE TOUS LES PÉRILS ?

**L**es conflits armés interétatiques en Afrique sont, depuis quelques années, en déclin sensible. Cela annonce-t-il un retour à la paix ? Certes non ! En effet, ces conflits depuis les années 2010 changent dans leurs formes et dans les modalités de leur légitimation. Ils s'exercent essentiellement à l'intérieur des États concernés, créant ainsi les conditions de processus de déstabilisation sur l'ensemble des sous-régions confrontées à des turbulences politico-militaires non maîtrisées par les forces de sécurité nationale. On assiste ainsi à une prolifération de conflits armés dont l'intensité et la durée varient en fonction des enjeux déclarés ou inavoués.

Tous ces conflits s'inscrivent dans des contextes de crise systémique du capitalisme mondialisé qui tend à exporter ses crises afin d'y trouver des solutions provisoires par la conquête de nouveaux marchés activant les compétitions entre puissances occidentales, pays émergents et les multinationales.

Alors, dans ces situations inédites quel est l'état des États africains et plus particulièrement ceux du Sahel ? Ils ont été affaiblis depuis leurs indépendances par une série de contraintes non maîtrisées et imposées de l'extérieur (sécheresses et famines des années 1969-1973 puis celles de 1983-1984 ; les premiers plans d'ajustement structurel des années 1983-1984 et la catastrophique dévaluation du franc CFA en 1994 qui déboucha sur un doublement du remboursement de la dette et donc sur un surendettement).

À ces situations viennent se greffer les coups d'État militaires à répétition qui révèlent l'irruption de l'armée dans le champ du politique. Cette incursion, plus ou moins soutenue de l'extérieur, est symptomatique de deux faits majeurs :

- Elle dénote les fissures, voire les divisions, au sein d'armées alors considérées comme des entités homogènes et cohérentes, garantes du frémissement d'un nouvel ordre républicain qui s'exerçait depuis le début des indépendances.
- Elle disloque cet ordre républicain embryonnaire, enferme la démocratie balbutiante dans des régimes dictatoriaux, relègue le et la politique dans des clandestinités organisées.

Ces événements ont sensiblement affaibli les États en construction qui, en définitive, se reconstruisent en permanence selon les aléas politico-militaires : ainsi l'affaiblissement des États « s'institutionnalise » au gré des crises structurelles qu'ils subissent et au sein desquelles ils évoluent.

Ce déclin des armées, autrefois garantes autonomes de l'ordre social, s'est poursuivi pour atteindre son paroxysme, notamment au Mali.

Cet État qui a connu quatre rébellions touarègues depuis 1963 (1963-1964 ; 1990-1995 ; 2006-2008 ; 2012- ?) jusqu'à ce jour, assorties d'accords de cessez-le-feu (Pacte national de 1992, Accords d'Alger de 2006) qui ont conduit à l'intégration des ex-rebelles dans les corps en uniformes. Ce retour à la paix (provisoire) a introduit une dimension ethnique dans une armée autrefois nationale et républicaine confrontée, de ce fait, à des discriminations hiérarchiques à caractère ethnique générant une crise d'autorité. En effet, les rebelles intégrés ont bénéficié du choix de leur affectation et du grade qu'ils avaient dans la rébellion, alors que beaucoup d'entre eux n'avaient comme compétence que celle d'avoir pris les armes contre leur pays.

L'affaiblissement généralisé des armées confrontées à de nouvelles formes de conflictualités et de pratiques guerrières (groupes armés narco-djihadistes, attentats kamikazes, harcèlement militaire, rébellions), a retiré à ces armées leurs capacités à défendre, seules, l'intégrité territoriale et le maintien de l'ordre social (Côte d'Ivoire, Mali, République centrafricaine, Ex Zaïre, etc.). Cet affaiblissement des armées nationales et des États concernés est compensé par une militarisation effectuée par des troupes étrangères. Au Mali et en RCA, elle est assurée par les troupes françaises et onusiennes (à dominante africaine) et s'inscrit dans ce que les technocrates dénomment par « guerre asymétrique ». Au Tchad et au Sénégal la présence militaire française se manifeste par des bases pérennes qui font l'objet d'accord de défense. Les COS français (Commandement des opérations spéciales) sont présents au Niger, en Mauritanie, au Burkina Faso, c'est-à-dire sur l'ensemble de l'espace saharosahélien. Enfin, la présence de drones américains au Niger

et au Burkina souligne le poids de la technologie militaire occidentale (états-uniennes et françaises). On assiste ainsi à une militarisation généralisée et diversifiée de l'ensemble de cette zone sahélienne elle-même confrontée aux fleurissants trafics d'armes de plus en plus sophistiquées.

À la dépendance politique et économique s'ajoute en quelque sorte une « tutelle » militaire annonciatrice probable de la mise en œuvre d'un nouvel ordre mondial.

C'est dans ces circonstances qu'à la mondialisation capitaliste correspond une montée en puissance des décisions prises par les organisations internationales et plus particulièrement par l'ONU dont les décisions sont exutoires. Dans les cas du Mali (opération Serval, puis Hydre), de la République centrafricaine (opération « Sangiris », la France a assuré un rôle « d'avant garde » dans les interventions militaires pour se prévaloir par la suite d'une légitimité internationale (les décisions du conseil de sécurité) et d'une légalité nationale car répondant aux demandes des chefs d'État confronté à des situations dramatiques réelles sur le plan humanitaire et de déliquescence des États. Le recours aux dimensions humanitaires opacifie en même temps les autres objectifs inavoués de ces interventions (ressources extractives prometteuses, or, diamant) et empêchent de vrais débats (voire de confrontations) conditionnés par des logiques manichéennes qui confisquent, en définitive, la parole.

Toutefois, ces interventions militaires, qui reçoivent toutes l'aval officiel de l'ONU, se font sans l'accord au préalable de l'Union africaine. La France a recours exclusivement à l'ONU ce qui agace sensiblement l'Union et plus particulièrement l'Afrique du Sud. C'est ainsi que Jacob Zuma dénonce les critiques formulées à l'encontre de l'Union que son pays préside considérée comme inefficace pour gérer et intervenir dans les crises au sein du continent. Il prône la prise en main de ces crises et conflits par les Africains sans intervention de puissances étrangères. C'est au nom de ces déclarations qu'il condamna les interventions militaires française en Côte d'Ivoire et en Libye. L'absence du Président sud-africain au sommet de l'Élysée pour la paix, la sécurité et le développement, à Paris les 6 et 7 décembre 2013 fut légitimée diplomatiquement par la nécessité de participer à la réunion de son parti (l'ANC, African National Congress) qui devait désigner son candidat à la prochaine présidentielle. Par ailleurs, Jacob Zuma n'aurait pas apprécié que ce sommet, au <sup>xx</sup>e siècle se tienne à Paris, conférant à ce choix une charge idéologique et politique.

Souhaitant affirmer ses capacités d'intervention militaires indépendamment de l'ONU, il organisa début novembre, un sommet composé de chefs d'État tchadien, ougandais et tanzanien, visant à créer une force militaire africaine d'intervention rapide afin de répondre à des situations d'urgence.

Enfin, il semblerait que le BPC Dixmende aurait quitté Toulon avec à son bord 300 hommes, 6 hélicoptères avec pour mission d'intervenir en RCA, sans l'accord préalable de l'Union africaine.

Quoi qu'il en soit, l'état actuel des zones déstabilisées sahéliennes en relations avec les forces occidentales dominantes ne visent pas nécessairement au renversement des régimes en place (à l'exception notoire de la Libye de Kadhafi), mais plutôt de privilégier les solutions politiques, c'est-à-dire les négociations cherchant ainsi à rétablir des équilibres qui, trop souvent, ont été rompus par ces mêmes forces impériales voire impérialistes mais qui sont affaiblies si on les compare aux décennies précédentes.

Ces turbulences politico-militaires qui déstabilisent les États nations, les pouvoirs en place, s'appuyant sur les groupes armés djihadistes et sur des rébellions se déclarant laïques mais partitionnistes, n'ont pas pour objectifs la remise en cause des frontières héritées des périodes d'indépendance qui seraient génératrices de chaos incontrôlables par les puissances occidentales.

Il s'agit donc de maintenir les frontières qui délimitent les territoires nationaux en maintenant l'existence de l'État qui, pour l'heure, dans un avenir indéterminé ; devra délaissier ses aspects « nationaux » et « militaires » pour enclencher des processus de formation d'États fédéraux. Il s'agirait donc de procéder à une réorganisation du politique à l'intérieur des territoires nationaux.

Pour ce faire, la phase préparatoire pourrait être, en douceur, celle d'une décentralisation poussée qui, dans un second temps irait vers la construction de régions autonomes qui devraient conforter les fondements politiques et économiques de futurs « États fédéraux », préfigurant une organisation fédérale du monde capitaliste.

Ainsi disparaîtrait l'existence d'États nations qui sont considérés par les conceptions capitalistes comme des obstacles à ses ramifications dans des contextes de graves crises systémiques.

Ce nouveau type de réorganisation politique et économique éventuelle (qui est à l'ordre du jour), pose d'une manière nouvelle

les conditions d'organisation de l'opposition dans ses modalités  
de mobilisation des masses.

*Bamako, 19 décembre 2013*

**ANDRÉ BOURGEOT,**  
*Anthropologue, CNRS*

